

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET MOBILITÉ
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du lundi 19 mai 2025

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
 - **Mme Chantal DAURIAC**
 - **Mme Jeannie FABRE-NOYER**
 - **M. Bernard KELMANOWICZ**
 - **Mme Nadine MOULY**
 - **M. Claude MULLER**
 - **Mme Lysiane PICARD**
 - **Mme Nathalie SOULAS**
 - **Mme Esther UZAN**
 - **M. Thierry JOUANNY**
- Membres du CDS

ÉTAIENT EXCUSÉ·ES :

- , membre du CDS
- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS

ASSISTAIT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Retour info points noirs

Retour communication poubelles

Retour rencontre espaces 33

Retour de la commission communale pour l'accessibilité

Divers : date assemblée plénière, retour sur l'inauguration du parc des sœurs, réunion budget communal, congrès de la fédération nationale des villages et villes sages et réunion publique « lutte contre les moustiques tigres »

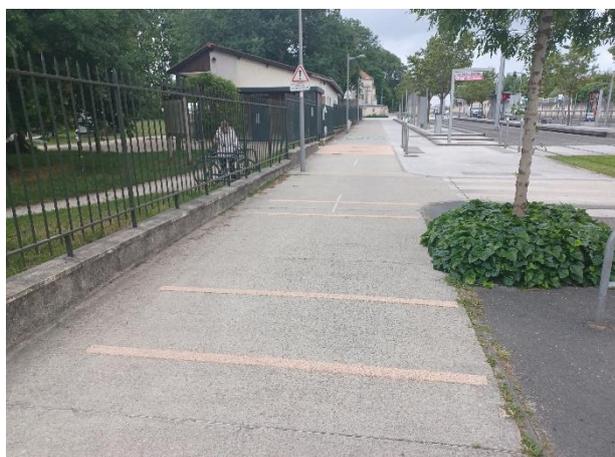
Chantal Chauvignat, Claude Mullet et Chantal Dauriac se sont proposé-es pour rédiger le compte rendu de la séance.

1) Retours sur les « points noirs » et autres problèmes de circulation et stationnement :

- Réalisation d'un « bateau » pour poussettes et fauteuils roulants à la sortie du pont « Lucien Lerousseau » à droite en direction du centre-ville ; il manque une sortie équivalente de l'autre côté. La demande a été faite auprès des élu-es ;



- Entrée du parc Mussonville, des aménagements doivent être installés pour prévenir les cyclistes et les piétons.



- La haie qui bloquait la visibilité à la Belle-Rose a été taillée.



- Discussion sur le statut de la place PMR: il faudra vérifier si elle est réservée ou non à la pharmacie « Mazières-Labarthe ». Il manque une place PMR sur la place « Jean-Moulin ».

2) Lutte contre le stationnement plus ou moins permanent de poubelles sur les trottoirs :

Des flyers (non collables sur les poubelles) sont prévus, pour demander le retrait des poubelles des trottoirs en dehors des heures de ramassage ; Chantal D. souhaite une rencontre avec le service en charge de ce projet, et suggère qu'on fasse un essai à valeur de test de diffusion sur un quartier pour en voir l'efficacité.

3) Retours sur la rencontre avec Espaces 33 :

L'association était représentée par Fabien Cosse et Anthony Raillard.

Les échanges ont avant tout porté sur les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que sur les partenaires et les projets de l'association.

Les difficultés recensées :

- Les trottoirs trop étroits, déformés, mal entretenus, qui ne permettent pas le passage d'un fauteuil. L'implantation de poteaux, jardinières qui obligent la personne en situation de handicap à descendre sur la route ;
- La législation qui n'autorise qu'un seul fauteuil roulant par bus ;
- Les fauteuils sont catégorisés selon leur puissance. Certaines catégories ne sont pas admises à circuler sur les trottoirs comme sur la route ;
- Le coût des fauteuils, leur durabilité ;
- Les locaux pas adaptés au passage d'un fauteuil, comme celui du BIS où l'association assure une permanence.
- Le mobybus qui a l'intérêt d'exister, mais qui comprend des dysfonctionnements dans la planification des trajets des personnes se déplaçant à deux ou plus.

Les partenariats :

Espaces 33 a de nombreux liens avec les collectivités territoriales (communes, métropole, département et région) ainsi qu'avec TBM et la SNCF pour l'amélioration de la mobilité des personnes PMR.

- Actions et projets :

L'association assure des permanences à Bordeaux, Bordeaux Caudéran, Bègles, Pessac, Talence et à la CPAM pour accompagner administrativement les personnes en situation de handicap.

Une demande a été faite auprès des élus Béglais pour organiser une action de sensibilisation aux situations de handicaps. Des projets sont aussi portés avec le service Sport-santé de la mairie.

La séance a été animée, intéressante et fort instructive pour les membres du groupe projet Mobilité.

4) Retour sur la réunion de la commission communale sur l'accessibilité :

La réunion prévue a été reportée.

5) Divers :

- La date de l'assemblée plénière du CDS a été fixée au 5 septembre 2025 de 10h à 12h dans la salle du conseil de la mairie. Un temps convivial sera proposé après la séance.
- Le parc des Sœurs a été inauguré le samedi 17 mai, par beau temps. Pour l'occasion des toilettes sèches étaient installés. Il y avait beaucoup de monde à l'inauguration. Par ailleurs, quatre abris pour les hérissons ont pu être installés dans le parc.
- Une réunion a été proposée aux membres du CDS sur la construction d'un budget communal. La réunion aura lieu le 17 juin de 15h à 16h.
- Il est rappelé qu'il y aura une réunion publique concernant la lutte contre les moustiques-tigres le 26 mai à la salle Jean-Lurçat.
- Le Congrès national de la Fédération Française des Villages et Villes Sages est prévu à Luc-sur-Mer (Calvados) du 16 au 18 octobre 2025.
- La Fête de la Morue aura lieu du 6 au 8 juin 2025, certains Sages souhaitent participer au défi écolo et au concours des gastronomes.

La prochaine réunion aura lieu **le vendredi 27 mai 2025 de 10h à 12h dans la salle n°2 de la mairie.**